



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2014

Publication : 20/02/2014

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE MUNICIPAUTE

L'an deux mille quatorze, le 17 février à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

**PRESENTS** : Mmes BLATMANN Sabine représentant Mme CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques représentant M. DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISSON Charles, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean-Pierre et VAGINAY Bruno

**EXCUSES** : Mlle JACQUES Elisabeth et M. JACQUES Jean.

**Délibération n°2014/11**

**OBJET : LOYERS ET CHARGES DES LOGEMENTS DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL A COMPTER DU 01.07.2014.**

Le Conseil de Communauté,  
Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

- **FIXE** le montant des loyers des logements du Centre de Secours Principal à compter du 01.07.2014 comme suit :

F4	562.00 €
F 3	471.00 €

- **FIXE** le montant des charges des logements du Centre de Secours Principal à compter du 01.07.2014 comme suit :

***Electricité - OM - Petit Entretien***

F4	102.00 €
F3	84.00 €

***Eau et Assainissement***

8.00 €/ Personne (10 €)

- **DIT** que les recettes correspondantes seront prévues au Budget en cours, art 752 pour les loyers et Art 70878 pour les charges.

- **PRECISE** que toute modification dans la composition de la famille doit être précisée en début d'année pour être prise en compte au 1er Juillet lors de la révision des loyers.

- **AUTORISE** le Président à signer les contrats de location à intervenir avec les locataires.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
M. MichellANFRANCHI

